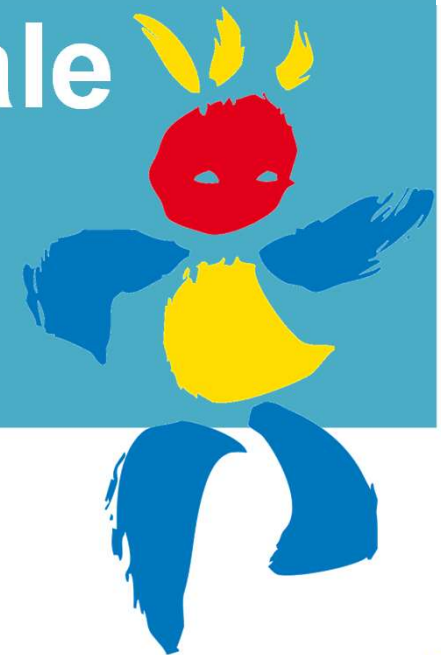


NEO.SNUIPP.FR
pour les professeurs des écoles
entrant dans le métier

Présentation de la Réforme de la Formation Initiale



SNUipp - FSU

ACTUELLEMENT

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe

Concours

Titularisation

REFORME FORMATION INITIALE:

La réforme de la formation initiale s'appliquera dès la rentrée 2021 :

- **Nouveau CRPE déplacé en fin M2.** Le statut de fonctionnaire stagiaire repoussé après le M2 MEEF.

=> TITULARISATION A L'ISSUE DE L'ANNEE BAC +6 !

- un centrage sur des « fondamentaux : français, maths ».
- L'utilisation dès le M1 MEEF des étudiant·es comme moyen d'enseignement (contrat d'alternance). Sauf pour l'année prochaine!

=> La réforme Blanquer se met en place contre l'avis de toutes les Organisations Syndicales !



REFORME

FORMATION INITIALE:

- Les contenus de cette réforme indiquent qu'il s'agit là encore d'une occasion d'économiser des moyens en enseignants titulaires en utilisant les étudiant.es du master MEEF.
 - Ceux-ci seront en responsabilité de classe sans le CRPE.
 - Cela ouvre la porte au développement de la contractualisation qui est l'un des objectifs majeur de la loi Transformation de la Fonction Publique.
- ⇒ Cette réforme réoriente le métier d'enseignant vers une conception d'exécutant.e.
- ⇒ Ce qui ne peut que nuire à la qualité du Service Public d'enseignement.



ELEMENTS DE LA REFORME:

- Le nouveau CRPE

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e						

NOUVEAU CRPE: en fin M2!

- **Contenu modifié:**

3 épreuves d'admissibilité au lieu de 2 avec un contenu disciplinaire :

⇒ Français

⇒ Maths

⇒ épreuve écrite d'application (Sciences, ou hist./géo/EMC, ou arts).

Les 2 premières épreuves d'admissibilité de français et de mathématiques sont une réorientation vers le disciplinaire.

L'épreuve écrite d'application a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat ou de la candidate à « *proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente* »

- **2 épreuves d'admission :**

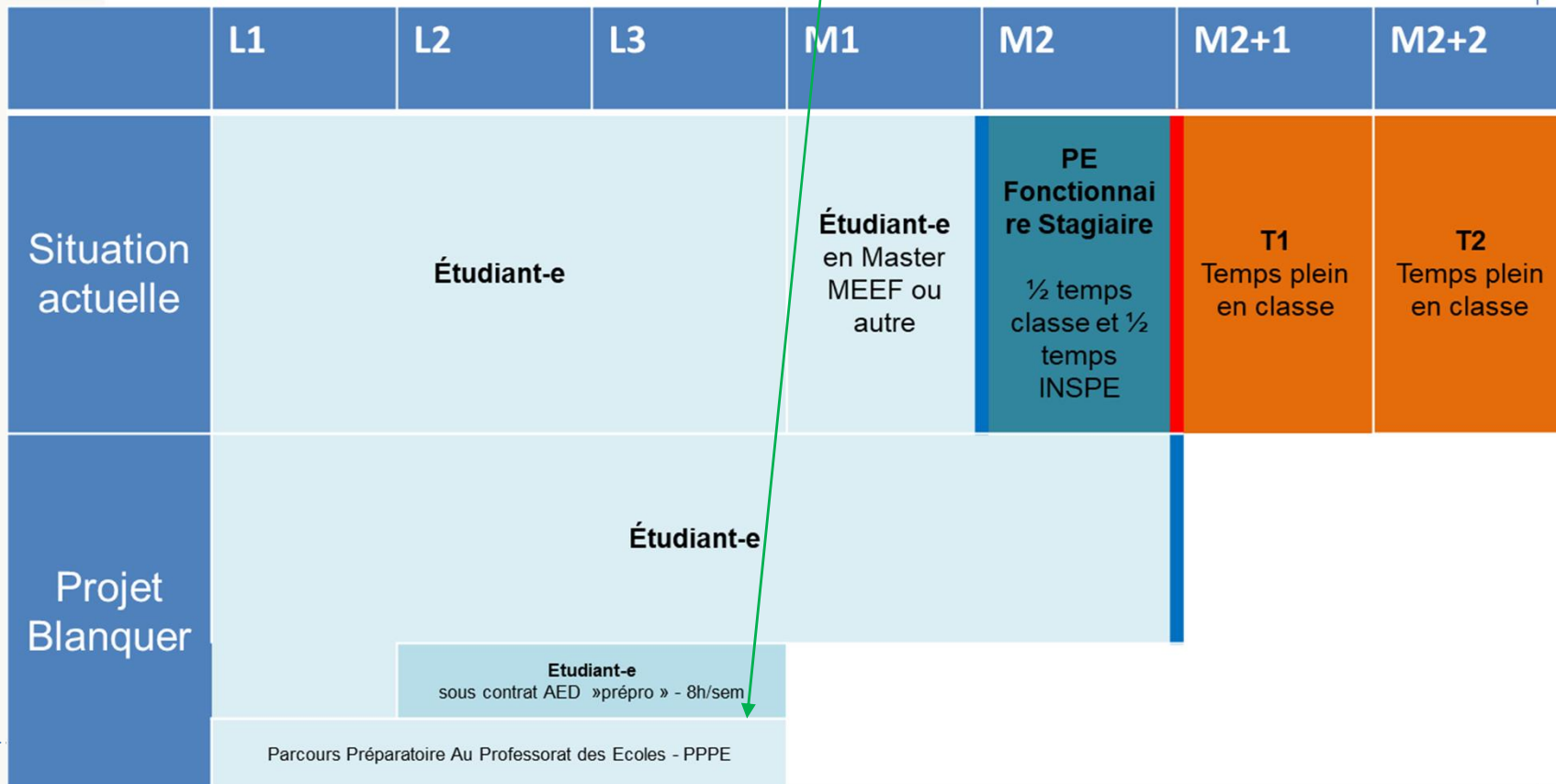
⇒ 1^{er} oral : « **épreuve de leçon** », français et maths (épreuves pédas)

⇒ 2^{ème} oral : « **épreuve d'entretien** », EPS et motivation du candidat.

Cette dernière épreuve s'apparente plus à un entretien de type « ressources humaines » qu'à un oral de concours évaluant la capacité du·de la candidat·e à devenir professeur·e des écoles

ELEMENTS DE LA REFORME:

- PPPE: Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles



Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) : Nouveau parcours de licence.

- Modèle hybride avec un enseignement généraliste en lycée:
 - L1 : 75% lycée et 25% université
 - L2 : 50% - 50%
 - L3 : 25% – 75% (stage à l'étranger)

Des stages seront prévus pour chaque année.

- En L1, un stage d'observation en école de 3 semaines est prévu, avec découverte du collège de secteur au 2ème semestre
- En L2, un stage d'observation et de pratique accompagnée de 3 semaines au 4ème semestre et débouchant sur un rapport de stage qui délivrera 6 ECTS
- En L3, les étudiant·es devront faire un stage à l'étranger durant 4 semaines

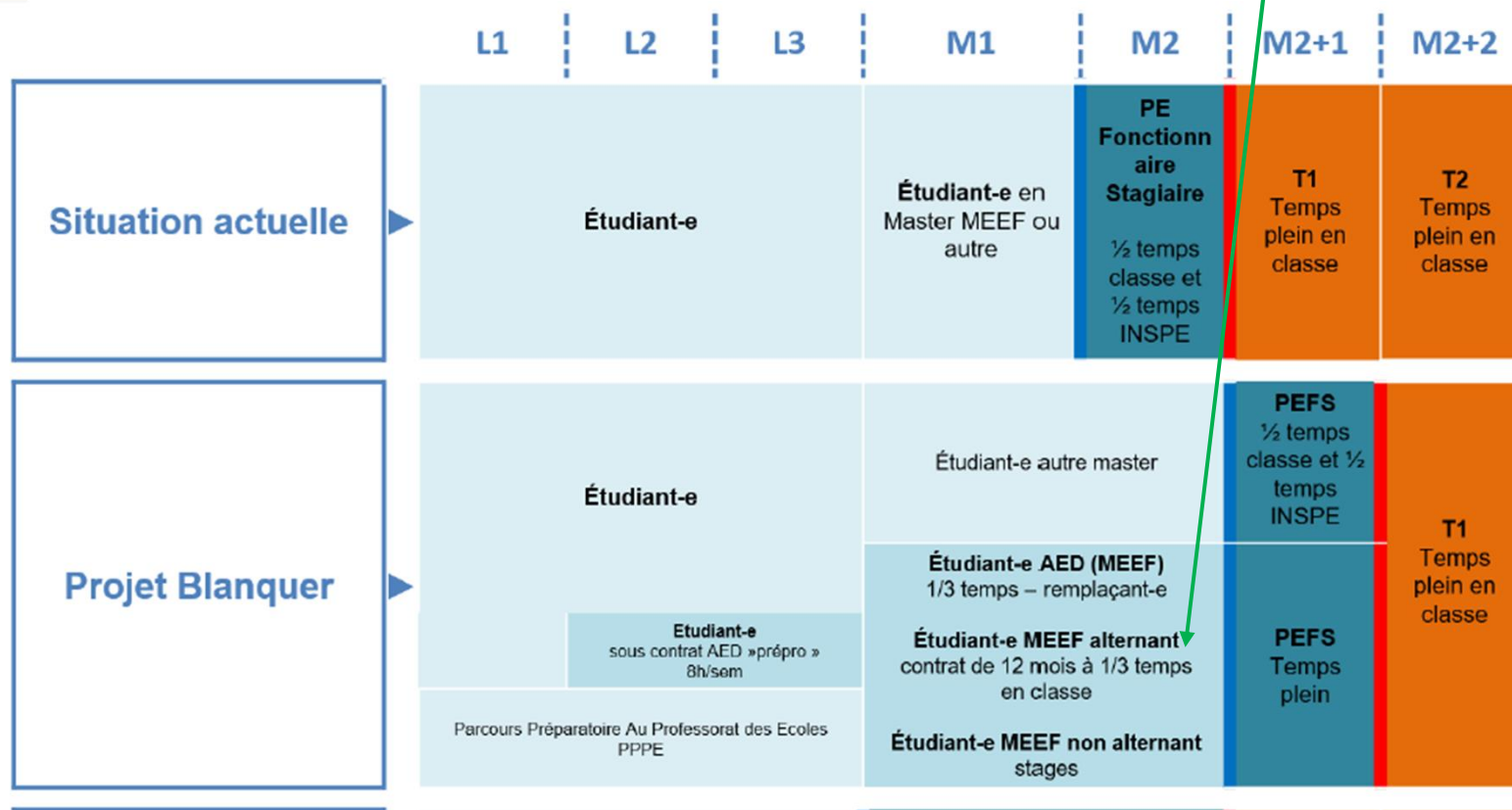
Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) : Nouveau parcours de licence.

- le PPPE porte une vision peu ambitieuse de la formation des PE.
- Il présente un vrai risque d'éloignement avec la formation universitaire, une forme de désuniversitarisation et de décrochage avec le 2nd degré.
- Aucune mention n'est faite des INSPE.



ELEMENTS DE LA REFORME:

- Les étudiant.es master MEEF



Les étudiant.es MEEF

- **Contrats d'alternance** : Des étudiant·es contractuel·les seront en responsabilité de classe à raison d'un **1/3 temps hebdomadaire pendant un an**.

Responsabilité filé ou/et en responsabilité massé.

- **Pour les étudiant·es non alterant·es** un stage en pratique accompagné pendant **18 semaines** sera mis en place.
- **L'accompagnement des étudiant·es contractuel·les** : Ce sera des MAT (maitre-sse d'accueil temporaire) et non par des PEMF (Professeur des écoles maitre-sse formateur-trices). Ces MAT seront désignés par l'IEN, sur la base du volontariat, rémunéré 600 euros/an.

⇒ **Alourdissement de l'année de M2** : à la responsabilité de classe et la validation du master et du mémoire, vont s'ajouter la préparation et la passation du concours



LES TUTEURS

- **Des tuteurs·trices de terrain seront "désigné-es"**, pour accompagner des étudiant-es en mission d'enseignement dans les écoles.

De même qu'enseigner s'apprend, apprendre à enseigner demande une qualification reconnue ainsi que du temps de décharge. Or demain, ces nombreux-ses tuteur-trices le feront sans formation conséquente, **sur des temps non visibles et avec une rémunération deux fois moins importante**

ELEMENTS DE LA REFORME:

- Les étudiants AED

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master			
	Etudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem						
	Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE						

ELEMENTS DE LA REFORME:

- Les étudiants AED

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master			
	Étudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem			Étudiant-e AED (MEEF) 1/3 temps – remplaçant-e			
	Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE			Étudiant-e MEEF ▪ 12 mois contrat alternant 1/3 temps ▪ stages			

LES ETUDIANTS AED

Un pré recrutement dès la L2 : Les AED.

- Il s'agit de **contrats de 8h/semaine de classe** en plus des études universitaires.
- Le contrat consiste à des temps d'observation puis d'interventions sur des séquences pédagogiques sous **la responsabilité du titulaire de la classe**.
- En Master, les AED pourraient aussi remplacer des professeur-es absent-es, **sans formation préalable ni retours réflexifs**.

ELEMENTS DE LA REFORME:

- Les PES (professeur.es es écoles stagiaires)

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master	PEFS ½ temps classe et ½ temps INSPE		
	Etudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem			Étudiant-e AED (MEEF) 1/3 temps – remplaçant-e	PEFS Temps plein		
	Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE			Étudiant-e MEEF ▪ 12 mois contrat alternant 1/3 temps ▪ stages			

LES PES: les fonctionnaires stagiaires

les lauréat.es du concours deviendront PES soit **à plein temps en responsabilité de classe, soit à mi-temps en responsabilité de classe et à mi-temps à l'INSPE** :

Les lauréat.es au CRPE + Master MEEF (alternance)/Master MEEF sans alternance : à pleins temps classe + 10 à 20 jours de formation INSPE (parcours d'approfondissement)

Les lauréat.es au CRPE + autre master que le MEEF: mi-temps en responsabilité de classe et à mi-temps à l'INSPE.

ANALYSE DU SNUipp-FSU



- **Le SNUipp-FSU conteste** la contractualisation et la précarité pour devenir enseignant·es. La prise en responsabilité de classe trop précoce est lourde et pas adaptée à une formation initiale. Cette réforme de la formation initiale menée par J.M Blanquer va probablement dénaturer le métier enseignant·es et l'éloigner de ses finalités de démocratisation de la réussite scolaire.
- Le SNUipp-FSU dénonce le recours à une main-d'œuvre bon marché, revendique des enseignant·es recruté·es et formé·es et porte un projet ambitieux de formation initiale à la hauteur des exigences du métier.

Cette formation doit être adossée à la recherche, pluridisciplinaire, rémunérée et alternée des périodes d'observations et de stage en classe.



Le projet du SNUipp-FSU

- Le SNUipp-FSU a un tout autre projet pour la formation initiale : un réel projet ambitieux.
- Le SNUipp-FSU revendique des pré-recrutements dès la L1 et à tous les niveaux du cursus, un concours placé en fin de L3 suivi d'une formation initiale professionnelle de deux ans, rémunérée, sous statut de fonctionnaire stagiaire et validée par un master.
- Les stages doivent s'inscrire dans une logique de formation pleinement articulée à l'INSPE, inclure des temps de préparation et d'analyse de pratiques et permettre de découvrir tous les cycles.
- Une première année de titulaire à mi-temps en classe permettrait de construire des compléments didactiques et disciplinaires, pour s'exposer à l'analyse de pratique. Enfin, la formation initiale doit se poursuivre en T2.

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master	PEFS ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	
	Étudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE			Étudiant-e AED (MEEF) 1/3 temps – remplaçant-e Étudiant-e MEEF ▪ 12 mois contrat alternant 1/3 temps ▪ stages	PEFS Temps plein		
Projet SNUipp-fsu	Étudiant-e pré-recruté-e (sous statut d'élève professeur, rémunéré, sans contrepartie de travail)						

Concours

Titularisation

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master		PEFS ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe
	Étudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE			Étudiant-e AED (MEEF) 1/3 temps – remplaçant-e Étudiant-e MEEF ▪ 12 mois contrat alternant 1/3 temps ▪ stages		PEFS Temps plein	
	Étudiant-e pré-recruté-e (sous statut d'élève professeur, rémunéré, sans contrepartie de travail)			PE Fonctionnaire Stagiaire Stages progressifs (observation, PRAC, responsabilité) d'1/3 temps maximum			
Projet SNUipp-fsu							

 **Concours**

 **Titularisation**

	L1	L2	L3	M1	M2	M2+1	M2+2
Situation actuelle	Étudiant-e			Étudiant-e en Master MEEF ou autre	PE Fonctionnaire Stagiaire ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe	T2 Temps plein en classe
Projet Blanquer	Étudiant-e			Étudiant-e autre master		PEFS ½ temps classe et ½ temps INSPE	T1 Temps plein en classe
	Étudiant-e sous contrat AED «prépro» - 8h/sem			Étudiant-e AED (MEEF) 1/3 temps – remplaçant-e		PEFS Temps plein	
	Parcours Préparatoire Au Professorat des Ecoles - PPPE			Étudiant-e MEEF ▪ 12 mois contrat alternant 1/3 temps ▪ stages			
Projet SNUipp-fsu	Étudiant-e pré-recruté-e (sous statut d'élève professeur, rémunéré, sans contrepartie de travail)			PE Fonctionnaire Stagiaire Stages progressifs (observation, PRAC, responsabilité) d'1/3 temps maximum		T1 ½ temps en classe	T2 Formation continuée

Concours

Titularisation

Qui est dans les écoles:

En observation:

- Des étudiant-es en PPPE
- Des étudiant-es en L2, licence, sous contrat AED
- Des étudiant-es en M1 et M2 MEEF sans contrat

Demain, dans les écoles...

En responsabilité de classe:

1/3 temps	½ temps	Temps plein
Etudiants: AED en M1 AED en M2 Alternant-es en Master MEEF	PES (n'étant pas issus du master MEEF)	<ul style="list-style-type: none">•PE titulaires•PES (ancien-nes MEEF)•Contractuel-les
Non recruté-es	Recruté-es	